

---

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### POLITIQUE SANTE

#### Première journée des internes : « Futurs médecins, choisissez l'Ardèche ! »

12 mai 2022

---

Ce jeudi 12 mai, plus d'une trentaine d'étudiants internes en médecine générale effectuant leur stage en Ardèche ont été accueillis lors d'une journée qui leur était dédiée organisée par le Département. Une première qui entre dans le plan santé récemment adopté par la nouvelle majorité départementale sous l'impulsion d'Olivier Amrane, Président, et Sandrine Genest, 1<sup>re</sup> vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles. L'occasion de présenter à ces futurs médecins les atouts du territoire et les richesses d'un exercice médical en milieu rural.

Dans le cadre de sa politique santé et de sa volonté de renforcer l'attractivité du territoire ardéchois pour favoriser l'installation de médecins généralistes, le Département a décidé d'agir directement et rapidement en direction des professionnels ou futurs professionnels de santé. C'est ainsi que parmi les différentes actions organisées en direction des internes en médecine générale, une « journée des internes » a été organisée pour la première fois ce jeudi 12 mai par le Département de l'Ardèche.

Accueillis le matin à l'Hôtel du Département à Privas par Olivier Amrane, Président du Département et Sandrine Genest, 1<sup>re</sup> vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles, ils ont pu écouter les interventions des professionnels de santé et échanger avec eux : faculté de médecine de Lyon et Saint-Etienne, Agence régionale de santé de l'Ardèche, Caisse primaire d'assurance maladie, professionnels du territoire (centre hospitalier et associations), service départementale d'incendie et de secours (SDIS 07)...

Tour à tour, les intervenants ont insisté sur les aides apportées, tant financières que logistiques, pour l'installation des médecins sur le territoire et ont présenté les atouts de l'Ardèche, un département où la qualité de vie est reconnue par les professionnels de santé.

L'après-midi, les internes étaient invités à se rendre au Domaine Terra Noé à Rochecolombe pour un moment convivial qu'ils ont largement apprécié !

L'association « Emerveillés par l'Ardèche » était associée à cette première journée. Une box de bienvenue comportant plusieurs produits ardéchois a été remise à l'ensemble des internes...

#### POLITIQUE SANTÉ

Le département de l'Ardèche, territoire rural composé de près de 330 000 habitants est, comme tous les départements ruraux, concerné par la désertification médicale. Si l'ensemble de la population est en demande d'une médecine de proximité, le profil démographique de notre département indique que le nombre de personnes âgées de 85 ans sera multiplié par 3 d'ici à 2050, l'enjeu de renforcer l'accès aux soins présente une forme d'urgence pour l'Ardèche.

## **UNE POLITIQUE PERMETTANT D'AGIR DIRECTEMENT ET RAPIDEMENT SUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

Le Département de l'Ardèche entend incarner un rôle de chef de file en matière d'attractivité du territoire pour les professionnels de santé au sens large : médecins généralistes, spécialistes, infirmiers... Cette ambition se traduit par une intervention à plusieurs niveaux :

- **une attractivité médicale renforcée pour les étudiants en médecine. Parce que les internes en médecine constituent le vivier des médecins de demain, le Département de l'Ardèche souhaite renforcer son action auprès de ce public**
  - un logement pour les internes accueillis chaque semestre
  - **en partenariat avec le SDIS, des formations à la prise en charge de l'urgence. Convention signée avec la Faculté de médecine de Lyon sud, l'association médicale des Boutières le 2 mai dernier.**
  - **le 12 mai, une journée d'accueil des internes à l'Hôtel du Département, afin de leur présenter les atouts du territoire et les richesses d'un exercice médical en milieu rural. Prochaine journée des internes : novembre 2022**

## **UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR FACILITER L'INSTALLATION**

Dans une logique de guichet unique, un accompagnement personnalisé et individualisé sera proposé à chaque professionnel de santé ayant un projet d'installation ou de remplacement en Ardèche. De la recherche d'un mode de garde à la prise en charge de toutes les démarches administratives, en passant par l'accompagnement à l'aide à la recherche d'emploi du conjoint, le Département soutiendra et facilitera tous les projets des professionnels de la santé souhaitant s'installer en Ardèche.

## **UN POSITIONNEMENT DE FACILITATEUR, D'ACCOMPAGNATEUR DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS**

Parce que toutes les communes sont également engagées dans cette grande cause qu'est la lutte contre la désertification médicale, le Département soutient les collectivités territoriales souhaitant construire des structures accueillant des professionnels de santé, et ouvre ce règlement aux porteurs privés et aux groupements de professionnels de santé portant eux-mêmes le projet immobilier. Projets de création ou d'extension de MSP, accompagnement des collectivités locales en ingénierie – notamment en matière de diagnostic et de recherche de financement – et en financement, projets de coordination interprofessionnelle, aide au recrutement d'infirmiers en pratique avancée, etc. Cet accompagnement sera nécessairement conditionné à des réflexions et actions coordonnées à l'échelle des bassins de vie, afin de lutter contre la concurrence inter territoires.